

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Grand ensemble
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☒ Instruments ☒ Instruments historiques ☒ Chant ☒ Direction d'orchestre ☒ Direction de chœur ☒ Composition ☒ Composition à l'image ☒ Musique et musicologie
	☒ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☒ ENSEIGNEMENT ☒ Instrumental ☒ Vocal ☒ Théorie ☒ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☒ CONCERT ☒ Instruments (historiques compris) ☒ Chant (historique compris) ☒ <i>Option Musique de chambre</i> ☒ <i>Option Musique contemporaine</i> ☒ <i>Option Composer-performer</i> ☒ ORCHESTRE ☒ ACCOMPAGNEMENT ☒ <i>Option Chef de Chant</i> ☒ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☒ SOLISTE ☒ Instruments ☒ Chant ☒ PRATIQUE HISTORIQUE ☒ Instruments ☒ Chant ☒ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☒ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☒ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☒ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☒ COMPOSITION ☒ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☒ <i>Option Multimédia</i> ☒ THÉORIE MUSICALE ☒ <i>Option Enseignement</i> ☒ <i>Option Recherche</i> ☒ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☒ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☒ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☐ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☒ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires		
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Pour le département des instruments de l'orchestre, jusqu'à environ 60 heures par année pour les étudiant-e-s de BA et de MA de pédagogie et jusqu'à environ 90 heures par année pour les autres MA. Pour le département de musique ancienne, jusqu'à environ 90 heures par année. Pour le département vocal, jusqu'à environ 60 heures par année.	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☒ Autre : Type d'enseignement : pratique musicale collective Nombre d'étudiant-e-s : selon la taille de l'ensemble	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☒ Allemand ☒ Italien ☒ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☐ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☒ Autre(s) : L'accès à certains projets/ensembles peut nécessiter une audition.	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
• Mobiliser les ressources nécessaires pour préparer les répétitions et représentations en grand ensemble. • Se préparer efficacement aux répétitions et sessions, y compris en un temps limité. • Déployer les outils nécessaires à la réalisation : lecture à vue, sens de l'écoute, gestion de l'alternance attention / concentration au service de l'interprétation, gestion du stress. • Démontrer une expression musicale fluide grâce à une maîtrise technique solide. • Elargir son répertoire à un ensemble d'œuvres représentatives de sa spécialisation. • Travailler avec d'autres professionnels de la même discipline, d'autres disciplines artistique (interdisciplinarité), voir d'autres métiers de la scène (interprofessionnalité). • Exercer un esprit critique par rapport à sa propre production, à la production d'autrui et savoir accueillir les critiques et propositions des autres. • Incarner son rôle tel qu'attendu en grande formation, soit en tant que membre d'un orchestre, d'un chœur, comme chef de pupitre ou soliste. • Accueillir ses propres émotions et être perméables aux émotions d'autrui dans le but d'un partage (expression).		

5. Contenu et forme de l'enseignement

Le type de grands ensembles auxquels doit participer un-e étudiant-e dépend du département auquel il ou elle appartient et de la filière suivie. Le ou la responsable du département concerné fait les attributions et le communique aux étudiant-e-s.

Les pianistes, organistes, guitaristes, compositeurs-rices, théoricien-ne-s, performer-composer, de même que les étudiant-e-s en musique et mouvement ou certain-e-s étudiant-e-s du Département de musique ancienne ont en revanche une liberté de choix, selon les places disponibles et les besoins des projets. Leur choix doit être fait en concertation avec leur responsable de département.

Les étudiant-e-s en Master d'accompagnement ou de chef-fe de chant peuvent être amené-e-s à accompagner les chœurs de l'école.

Liste des grands ensembles de la HEM

Département des instruments de l'orchestre :

- L'Orchestre de la HEM
- L'Orchestre atelier
- L'Ensemble HEMisphère
- L'Ensemble 21

Département vocal :

- Le Chœur de chambre de la HEM
- Le Grand chœur de la HEM
- Les Chœurs ateliers

DMA :

- L'Orchestre du DMA
- Le Baroque Lab
- Le Grand ensemble Renaissance
- L'Ensemble vocal Renaissance
- L'Ensemble médiéval
- L'Ensemble grégorien

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☒ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Prestation artistique | ☐ Production écrite | ☐ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative
☐ Expert-e interne
☐ Représentant-e de la direction (présidence)

- ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
☐ Expert-e externe

Remarque(s) : L'étudiant-e doit être présent-e à l'intégralité des répétitions, générale et concert(s). Il ou elle arrive aux répétitions en ayant préparé les partitions. Toute absence ou arrivée tardive (l'étudiant-e doit être présent-e 15 minutes avant le début de la session) donnera lieu à une non-validation et à un avertissement disciplinaire.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☐ Remédiation possible ☒ Pas de remédiation
	<i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

Deux sessions de grand ensemble peuvent être validées à titre de cours à choix pour les étudiant-e-s qui ont déjà validé toutes les heures de grand ensemble prévues dans leur cursus.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Selon les projets.

11. Validation du descriptif

Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
Historique	Création Nancy Rieben 2023 Mise à jour Nancy Rieben 2024